

Politique d'utilisation des données personnelles du Cercle :

Les informations recueillies vous concernant (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, email, nombre de titres) font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre du Cercle des actionnaires d'AXA, responsable de traitement. Ces données à caractère personnel sont collectées et utilisées aux fins de communication d'informations sur le Groupe AXA et d'invitations à des événements destinés aux actionnaires AXA, sur le fondement légal du consentement.

Ces données à caractère personnel seront conservées pendant toute la durée d'inscription de l'actionnaire au Cercle des actionnaires d'AXA.

Les données à caractère personnel collectées par le Cercle des actionnaires peuvent être transmises aux sociétés du Groupe AXA ou à des tiers, en particulier des prestataires externes, au sein ou en dehors du pays de résidence de l'utilisateur aux fins énoncées ci-avant. AXA vous informe que vos données à caractère personnel ne pourront être transférées qu'au sein de l'Union Européenne ou vers un pays reconnu comme offrant un niveau de protection équivalent à celui offert par l'Union Européenne ou dans le cadre des Binding Corporate Rules.

Conformément à la réglementation applicable (la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés telle que modifiée, le règlement européen n°2016/679 sur la protection des données dit « RGPD » et toute autre réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel) vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression concernant les données à caractère personnel collectées. Vous pouvez également décider du sort de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits relatifs à vos données personnelles, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données d'AXA à l'adresse privacy@axa.com. Vous pouvez également, retirer votre consentement et vous opposer au traitement de vos données. Vous êtes également informé de votre droit d'adresser une plainte auprès de l'autorité de contrôle française, la CNIL, concernant la protection de vos données à caractère personnel.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communications de la part du Cercle des actionnaires AXA, merci de nous envoyer un message à actionnaires.web@axa.com en indiquant dans l'objet « Désinscription » et en spécifiant votre nom, prénom et adresse. Vous serez alors désinscrit du Cercle des actionnaires AXA.